



Déclaration liminaire CAPD du 10 septembre 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Madame la Secrétaire Générale,
Mesdames et Messieurs les Membres de la CAPD des Hautes-Pyrénées,

Christophe Dejours, psychiatre, psychanalyste, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers et directeur du Laboratoire de psychologie du travail et de l'action, écrit :

« (...) nous ne travaillons pas seulement pour gagner de l'argent, nous travaillons aussi parce que nous avons envie de faire quelque chose de bien, quelque chose d'utile, qui ne soit pas seulement utile pour moi, mais qui soit également utile aux autres, et donc d'apporter en quelque sorte une contribution au développement de la société, au développement de la culture, au développement de la civilisation. (...) C'est une dimension fondamentale qui est entrée en crise dans le monde d'aujourd'hui et c'est la raison pour laquelle la crise du travail est aussi une crise morale et politique !... »

Ces quelques lignes reflètent parfaitement la volonté qui anime nos collègues au quotidien. C'est bien parce qu'ils ont l'idée que leur travail est important pour la société, qu'ils continuent, contre vents et marées, à faire en sorte que leur activité professionnelle soit de la meilleure qualité possible.

Pour y parvenir, certains ont besoin d'alléger leur charge de travail hebdomadaire pour pouvoir souffler, faire autre chose, se ressourcer ou simplement prendre leur temps et se reposer.

Certains ont besoin de se retrouver dans leur environnement familial, leur cercle d'amis, leur association ou leur environnement militant.

D'autres ont des problèmes de santé à gérer, des contraintes familiales importantes et des préoccupations qui nécessitent d'avoir du temps pour les assumer ou les surmonter.

Pour tous, il ne s'agit pas de considérer leur profession comme un aimable passe-temps, mais bien de pouvoir donner le maximum quand ils sont auprès de leurs élèves.

Il faut aussi être capable de lucidité et de responsabilité pour accepter de renoncer à une partie de son salaire pour pouvoir travailler mieux.

Il faut aussi faire preuve d'humilité pour se rendre chez un médecin et lui exposer ses problèmes.

Aucun des collègues que nous avons rencontrés, entendus ou accompagnés, qu'ils attendent en vain une mutation qui ne vient pas, qu'ils aient dû renoncer à leur temps partiel, ou qu'ils se soient vus refuser un congé long de maladie, ne demande ni "charité" ni complaisance.

Il demandent simplement que l'engagement qu'ils mettent dans leur métier soit reconnu et pris en compte quand ils ont besoin d'aide ou de compréhension.

Nous ne trouvons pas tous notre équilibre de la même façon, et personne n'a le droit

de décider qui a raison ou tort en la matière, si ce n'est la Justice quand les limites de la Loi sont transgressées.

La contrainte ou la culpabilisation n'ont jamais été des outils efficaces pour améliorer le travail. Que ce soit celui des élèves, nous le savons tous, ou celui des adultes.

Pourtant, les contraintes ne cessent de s'accumuler sur nos têtes, et l'augmentation significative des tensions, et autres différents ou conflits dont nous avons à connaître en tant que représentants des personnels, signe le malaise qui gagne.

L'école ne pourra jamais s'améliorer si les conditions de travail des enseignants ne s'améliorent pas.

Être enseignant est aujourd'hui considéré comme un métier « à risque ».

C'est ce que révèle l'INSEE, dans une étude qui concerne les professions les plus sensibles.

12 % des personnes travaillant pour l'Education Nationale déclarent avoir été victimes de menaces, d'insultes ou d'agressions physiques.

Ce chiffre est deux fois supérieur à l'ensemble des autres professions concernées par l'étude statistique.

En tant que représentants des personnels, nous demandons que toutes ces questions soient traitées à la mesure de leur importance.

Dans l'intérêt de tous.

roselyne bergé-sarthou, magali laborde, joëlle noguère et pierre torres
élus à la CAPD pour le SNUipp.FSU65

